
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL

RÉUNION DU VENDREDI 27 FÉVRIER 2015

Le vendredi 27 février 2015, à 09h30, la commission permanente du conseil général, dûment convoquée le 17 février 2015, s'est réunie Salle des sessions, à la maison du département, sous la présidence de M. Gérard COULON.

Étaient présents :

M. Jean ANDRO, M. Philippe BAS, M. Gilles BEAUFILS, M. Pierre BIHET, M. Lucien BOEM, M. Jacky BOUVET, M. Jean-Claude BRAUD, Mme Rolande BRÉCY, M. François BRIERE, M. Gérard COULON, M. François DAVOUST, M. Paul DELAUNAY, M. Louis DESLOGES, M. Henri-Jacques DEWITTE, M. Gérard DIEUDONNE, M. Hubert GUESDON, M. Jean-Yves GUILLOU, M. Claude HALBECQ, M. Hervé HOUEL, M. Jean-Michel HOULLEGATTE, M. Jean-Marc JULIENNE, M. Michel LAURENT, Mme Christine LEBACHELEY, M. Marc LEFEVRE, M. Hubert LENORMAND, M. Jean LEPETIT, M. Michel LERENARD, M. Michel LOUISET, M. Yves NEEL, M. Claude PERIER, M. Patrice PILLET, M. Gilles QUINQUENEL, M. Philippe RIPOUTEAU, M. Jacques THOUVENOT, M. Bernard TREHET.

Étaient excusés :

M. Erick BEAUFILS, M. Serge DESLANDES, M. Jean-François LE GRAND, M. Dieudonné RENAUX.

Étaient excusés et avaient donné procuration :

.

Secrétaire de séance :

M. Jacky BOUVET.

* * *

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Réunion du 27 février 2015

Service instructeur	:	Pôle "Développement et aménagement du territoire" Direction des mobilités et de l'exploitation portuaire Service de l'exploitation portuaire
Titre du rapport	:	Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) - Subvention pour l'acquisition de moyen nautique de sauvetage en mer à SAINT-VAAST-LA-HOUGUE
Commission	:	Infrastructures, réseaux, agriculture et développement économique

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales ;

Mes chers collègues,

Le présent rapport a pour objet de vous présenter une demande de subvention de la Société Nationale de sauvetage en Mer (SNSM) pour l'acquisition d'un canot.

Monsieur le Président de la SNSM a sollicité une subvention du Département pour l'acquisition d'un canot pneumatique de 6 m, pour la station située sur la commune de SAINT-VAAST-LA-HOUGUE.

Cette embarcation, équipée de tous les matériels de navigation et de recherche, permet les interventions d'urgences, à proximité de la côte, lorsque la sortie des grands canots ne se justifie pas.

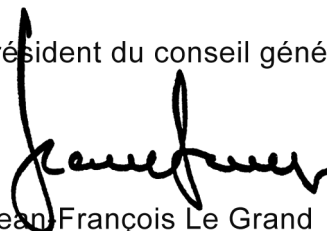
Cette acquisition était prévue au plan d'investissement pluriannuel et a été acté lors du budget primitif 2015. Le plan de financement, pour cette acquisition, estimée à 53 000 € TTC, est le suivant :

	Taux	Montant TTC
État et SNSM	50 %	26 500 €
Conseil général de la Manche	25 %	13 250 €
Conseil régional basse Normandie	25 %	13 250 €
Total		53 000 €

Au regard de ces éléments, je vous invite à délibérer et à vous prononcer sur l'attribution d'une subvention de 13 250 €, à la Société Nationale de sauvetage en Mer, pour l'acquisition d'un canot pneumatique pour la station de SAINT-VAAST-LA-HOUGUE.

DEPENSES		
Imputation budgétaire	Engagement	Montant
204 18 20422 950219 441	441 3202-1	13 250,00

Le président du conseil général



Jean-François Le Grand

DELIBERATION CP.2015-02-27.3-17 - Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) - Subvention pour l'acquisition de moyen nautique de sauvetage en mer à SAINT-VAAST-LA-HOUGUE
(rapporteur : M. Gérard COULON)

Compte tenu des éléments d'information fournis,

La commission permanente du conseil général, donne son accord à l'attribution, dans les conditions exposées dans le rapport, à la société nationale de sauvetage en mer, d'une subvention de 13 250 €, pour l'acquisition d'un canot pneumatique pour la station de SAINT-VAAST-LA-HOUGUE.

Adopté à l'unanimité

Vote pour : 35

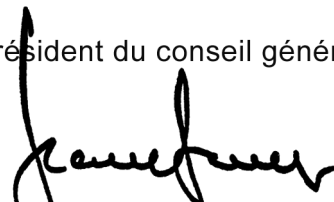
Vote contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Délibéré à Saint-Lô, le 27 février 2015

Le président du conseil général



Jean-François Le Grand

Le président du conseil général certifie que la présente décision est exécutoire en application de l'article L. 3131-1 du Code général des collectivités territoriales.

ID télétransmission :

Date envoi préfecture :

Date AR préfecture :

Date de publication :

